

par l'événement. Le froid, la gelée, la neige sont venus à point nommé. Ajoutons que M. Sainte-Claire Deville croit à un abaissement mensuel de la température toujours placé entre le 9 et le 13 de chaque mois. Ainsi, pour le mois d'avril, pour le mois de mai, aux mêmes dates que pour le mois de mars, on doit s'attendre à des gelées. Que les cultivateurs et les horticulteurs veillent!

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 12 MARS. — Léontine Dezitter, rue de la Lys. — Jules Spriet, à Barbieux. — Sophie Cousu, rue de Mouvaux. — Jean Dubosquelles, rue Ste-Thérèse. — Gustave Valcke, rue de Tourncoing. — Marguerite Parent, rue du Fontenoy. — Moïse Delecaut, rue de la Basse-Mazure. — Zoé Dornezue des Fossés. — Charles Verbeck, rue Vaucanson.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 8 MARS. — Jean Huwaert, 5 mois, rue de l'Alouette. — Cécile Basse, 35 ans, ménagère, rue des Fleurs. — Florimond Burlin, 3 mois, rue de Ma Campagne. — Laboureur, présent sans vie, rue de la Redoute. — Prudence Duchatel, 1 mois, rue des Longs-Haies. — Charles Sauvé, 50 ans, tisserand, à l'Hôpital. — Palmyre Calberson, 1 mois, aux 7 Ponts.

MESSE SOLENNELLE solennelle sera célébrée en l'église de Croix, le lundi 15 mars 1874, à onze heures, pour le repos de l'âme de Monsieur FRANZ MOELLER, administrateur-directeur de la Société anonyme de Croix, décédé à Cannes (Alpes-Maritimes) le 1^{er} mars, dans sa trente-neuvième année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Monsieur le docteur homéopathe SOENENS a l'honneur d'informer les habitants de Roubaix qu'il descend tous les **MARDIS** à l'hôtel Ferraille. Il se met néanmoins tous les autres jours de la semaine à la disposition de ses clients, si les soins à leur donner l'exigent. 5776

Faits Divers

Mme la comtesse de Montalembert vient de mettre son château de Maiche, dans le département du Doubs, à la disposition de la communauté des dames ursulines de Pontreux, chassées du territoire suisse par ordre du grand-conseil fédéral.

Le *Journal de Valenciennes* annonce que la loge maçonnique de Valenciennes a été fermée hier sur un ordre ministériel transmis de Paris directement à la loge.

On lit dans le *Mémorial d'Amiens* : L'audience du tribunal de police correctionnelle a été troublée par un pénible incident. Au moment où s'instruisait le procès de quelques braconniers, un des assistants s'est permis à haute voix quelques réflexions inconvenantes. Appréhendé par les agents de la force publique, il n'a cédé qu'après une résistance désespérée. Il n'a pas fallu moins de sept ou huit sergents de ville ou gendarmes pour réduire ce forcené à l'impuissance. On nous assure qu'à peine entré dans la maison d'arrêt, où il avait été transporté, l'homme dont nous parlons a été saisi par une violente attaque d'épilepsie.

L'église de Bar-sur-Seine a été complètement dévalisée dans la nuit du 3 au 4 de ce mois. Tous les vases sacrés, dont l'église était abondamment pourvue, ont été emportés. La valeur des objets volés s'élève à 2,000 fr.

La justice recherche activement les malfaiteurs. — LA DIMINUTION DE LA POPULATION DE LA FRANCE. — Nous avons été frappé, en parcourant les bulletins de la mortalité, de trouver une augmentation peu considérable, en vérité, mais progressive, des décès dans les principales villes de la France. Cette augmentation se fait sentir dans de plus grandes proportions dans les campagnes, et, fait plus grave, et tout à fait nouveau en France, on constate depuis quelques années un excédent des décès sur les naissances. De là une diminution de la population de 367,000 habitants durant les cinq dernières années, non comprises, bien entendu, les populations de l'Alsace et de la Lorraine. La population de la France était, d'après les recensements officiels :

Année	Population
En 1821, de 39,469,000 habitants.	
1831, 32,369,000	
1841, 32,231,000	
1851, 31,386,000	
1866, 30,067,800	
1872, 27,103,000	

On remarque, d'après les chiffres ci-dessus, que de 1830 à 1866, la population a augmenté de 7,607,000 habitants, et qu'elle a diminué de 1,964,600 habitants de 1866 à 1872. En tenant compte, d'une part, de la perte de l'Alsace et de la Lorraine, d'autre part, des 600,000 Alsaciens-Lorrains qui ont opté pour la nationalité française, nous trouvons une diminution réelle de 367,000 habitants depuis 1866.

Il résulte d'un calcul qui a été fait, que si cette décroissance augmentait dans les mêmes proportions pendant 250 ans, la France n'aurait plus que 18 millions d'habitants.

Voilà un fait qui ne peut manquer d'attirer l'attention des moralistes et des hommes d'Etat vrais patriotes, auxquels on peut rappeler ces paroles de Vauban : « C'est par le nombre de leurs sujets que la grandeur des rois se mesure et non par l'étendue des Etats. »

Les expériences sur le chargement des obus avec du coton-poudre fait-s par ordre du gouvernement anglais ont parfaitement réussi. Ces obus éclatent avec une force de projection prodigieuse et se brisent en mille morceaux.

Le célèbre sénateur Charles Sumner est mort. Cet événement a produit une vive impression dans le monde politique amé-

ricain. Le résultat des élections qui ont lieu actuellement dans le New-Hampshire semble encore incertain. Jusqu'à ce moment le candidat démocrate a la majorité; on signale des déflections dans le parti républicain.

On assure que les nouvelles fortifications de Lyon, à l'étude depuis longtemps, vont être entreprises dans quelques jours. L'un des forts qui doivent entourer la ville sera probablement construit sur le mont Verdun de façon à commander toute la vallée de la Saône et celle de l'Arzergue; deux autres commanderont le cours du Rhône du haut de Feyzin et de Brou. Un mur d'enceinte servira en même temps de barrière et de limite d'octroi à la ville.

Nous trouvons dans la *Gazette de France* une consolante anecdote sur Mlle Aimée Desclée, l'excellente actrice qui vient de mourir après six mois de souffrances patiemment endurées. Par une grâce extraordinaire, ravement accordée aux gens de théâtre, elle avait gardé la foi la plus vive aux vérités de la religion et ne craignait pas de se dire ouvertement catholique romain, au grand étonnement et profit de ceux qui l'entendaient.

Il y a quinze jours, l'abbé C... s'en vint lui annoncer qu'il était attaché à l'une des paroisses des environs de Paris. Plusieurs personnes se trouvaient autour de la malade. Le visiteur voulut, dès le seuil, se retirer par discrétion...

— Qui est-ce? demanda Desclée.
— C'est le docteur, répondit quelqu'un.
— Le docteur?... Mais il sort d'ici!...
— Je me trompe; c'est M. l'abbé C...
La malade se souleva :
— Entrez! entrez, de grâce, mon cher abbé!...
Puis, s'adressant à la personne qui avait parlé, et, appuyant sur le mot avec un singulier accent :
— Vous ne vous trompez pas. C'est le docteur. — l'unique docteur à qui je dois avoir affaire désormais.

Citons aussi, du discours funèbre prononcé par M. Alexandre Dumas sur la tombe de Mlle Desclée, ce passage qui a trait aux dispositions chrétiennes de la mourante : « Il arriva un jour où l'on ne put même plus la transporter à sa fenêtre; sa vieille servante, qui la soignait et la veillait avec une sollicitude et une tendresse maternelles, ne se sentant plus les forces nécessaires et craignant d'être forcée de l'abandonner tout à fait, demanda une sœur de charité pour lui venir en aide. A peine la sœur fut-elle installée auprès du lit qu'elle parla du prêtre. Ce fut le seul moment de joie de la malade pendant ces six mois de torture; on lui demandait de lui amener un prêtre. Donc elle allait mourir : quelle bonheur ! Enfin !
« Entrez, mon père, et soyez le bien venu, » dit-elle au saint homme qu'elle considérait comme le messager de la délivrance.

Les hommes lui avaient menti et lui avaient dit qu'elle ne mourrait pas. Dieu, qui ne meurt pas, lui faisait dire ainsi qu'elle allait mourir. Elle remercia Dieu et se confessa. « C'est une belle âme, » dit le prêtre en sortant. Il avait raison : il y avait là une âme.
« Je la vis quelques heures après cette cérémonie. « Pourqu'est-ce que je ne meurs pas? me dit-elle de sa voix affaiblie; quand on est mourante et qu'on s'est confessée, on a le droit de mourir. Est-ce qu'on m'a encore trompée ? »
A partir de ce moment, elle souffrit toujours, mais elle resta silencieuse. Elle avait dit les dernières paroles qu'elle voulait dire sur la terre. Elle avait parlé à Dieu, elle ne voulait plus parler à personne. »

L'ASSASSINAT DE DOTIGNIES. — Nouveaux détails. — Dans les derniers jours de la semaine dernière, un homme d'Erregnies, commune située à quelques lieues de Tournai, se rendait à un village voisin pour y payer une petite dette qu'il y avait contractée.

Sur la route de Dottignies à Warcoing, il s'arrêta dans un cabaret dont la réputation est des plus mauvaises dans toute la contrée : il est fréquenté par une bande de chiffonniers qui sont la terreur des villages voisins. Un seul détail le prouve : aucun habitant de Dottignies ou de Warcoing n'oserait passer le soir par cet endroit écarté.

Le jeune homme dont nous parlons entra dans un cabaret; bon homme et quelque peu simple d'esprit, il ne tarda pas à être le jouet des chiffonniers. Mais bientôt des simples plaisanteries on passa aux actes.

Que se passa-t-il ensuite? Des faits d'une atrocité telle qu'ils inspirent l'horreur et le dégoût.
Les chiffonniers, au moyen d'une corde le traînèrent d'une façon que la pudeur nous empêche de dire, l'obligeant à suivre dans cet état une ligne faite sur le pavement de la place et renouvelant leurs violences chaque fois que l'infortuné garçon penchait plus d'un côté que de l'autre. Après l'avoir fait endurer les souffrances les plus atroces, ils le lièrent par les pieds et prirent plaisir à le traîner dans ce nouvel état.

Le jeune homme malheureux ne donnait plus que quelques signes de vie, ils allèrent pour l'enterrer à quelque cent mètres de distance : en route ils lui lançaient des coups de poings à droite et à gauche suivant que la tête penchait d'un côté ou de l'autre. Ils voulurent ensuite le faire entrer dans le creux d'un saule, mais l'ouverture était trop étroite; ils le jetèrent alors sur la voie où on le retrouva le lendemain matin. Naturellement la victime avait cessé de vivre.

Deux brigades de gendarmes se sont rendus sur les lieux : ils sont parvenus à mettre la main sur cinq coupables, un sixième, chiffonnier, celui qui s'est montré le plus acharné sur le pauvre garçon, a, dit-on, passé en France.

Ces arrestations ont été un soulagement pour Dottignies et les communes voisines, terrorisées depuis longtemps par les exploits de cette bande de malfaiteurs.

On écrit de Saint-Ouzon au *Français* : Une découverte très curieuse vient d'être faite dans une maison en cours de démolition.

On a trouvé dans un mur de refend, dont la construction paraît fort ancienne, un manuscrit qui remonterait au commencement du dix-septième siècle et qui contient des certaines indications d'après lesquelles, sous le règne de Henri IV, des coffres auraient été enfoncés au bord de la Seine ou jetés dans le fleuve, avec des livres rares, recherchés par ordre du Parlement qui en avait ordonné la destruction. Cette découverte aurait, dit-on, un véritable intérêt archéologique.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA GIRONDE
Audience du lundi 9 mars.
Présidence de M. Habasque, conseiller à la cour.

DIFFAMATION PAR LA VOIE DE LA PRESSE.
Cetle affaire avait attiré au Palais une foule curieuse d'assister aux débats. On se rappelle qu'une action en diffamation avait été intentée au *Journal de Bordeaux* sur la plainte de la majorité républicaine du conseil municipal.

Les causes de ce genre sont d'ordinaire assez piquantes; aussi la salle, même les tribunes, s'étaient peu à peu garnies, des quatre heures, l'une galerie nombreuse de magistrats, d'avocats, d'avoués et de journalistes.

Le greffier fait l'appel des jurés, qui viennent tour à tour prendre place sur le siège. Tout à coup une révélation plus piquante encore que celles qu'on pouvait attendre se produit. Un juré, nous assure-t-on, avait l'avocat général M. Roussel, conseiller municipal, l'un des signataires mêmes de la plainte, fait partie du jury et n'a pas eu la pudeur de se récuser.

Grand scandale dans la salle ! Le fait étant constaté, M. l'avocat général Dussat n'a plus qu'à se lever et à requérir, en vertu de l'article 392 du Code d'instruction criminelle, qu'il plaise à la cour de faire un second tirage pour la constitution d'un nouveau jury et de renvoyer l'affaire à la fin de la session, c'est-à-dire au lundi 16 mars courant.

M^{me} de Brezet et Hermitte, défenseurs du *Journal de Bordeaux*, déclarent s'en tenir à la constitution primitive du jury, et concluent à ce qu'il plaise à la cour déclarer qu'il y a lieu de passer outre aux débats.

M. Dussat insiste pour que ses conclusions soient adoptées, la nullité devant résulter du jugement à intervenir.

La cour se retire pour délibérer, et, quelques minutes après, elle rend un arrêt par lequel, faisant droit aux conclusions de M. l'avocat général, elle renvoie l'affaire au lundi 16 courant.

L'attitude de M. Roussel, dans cette circonstance, sera sévèrement jugée par tous ceux qui ont encore le sentiment de la délicatesse, sentiment encore très vivant en France, n'en déplaise aux frères et amis, malgré les efforts qu'ils font tous les jours pour oblitérer le sens moral.

Etre juge et partie, dans sa propre cause, et trouver cela tout naturel, est-ce la le progrès que nous promet l'avènement des nouvelles couches ?

Nouvelles du soir

L'AFFAIRE DU CAMP DE CONLIE.
La réunion des députés de la Bretagne tenue hier s'est déterminée à procéder par la voie des pétitions en ce qui concerne l'affaire du camp de Conlie.

Au cours de la discussion, M. Bizard, président, après avoir rapporté la conférence qu'il a eue avec M. Buffet à ce sujet, expose qu'il paraît à peu près impossible de demander à l'assemblée de prononcer une espèce de jugement sur les opérations de l'armée de la Loire. Il ajoute cette considération, que les conservateurs doivent avant tout respecter la séparation des pouvoirs législatifs et judiciaires.

Deux députés demandent s'il ne serait pas préférable de réclamer la mise à un ordre du jour prochain du rapport sur le camp de Conlie.

Le général Loyseau estime qu'il vaut mieux attendre la discussion des pétitions. Il n'est pas d'avis de rechercher une responsabilité qui, en définitive, pèse sur un grand nombre de personnes.

M. Grivart fait remarquer qu'il n'est guère possible, dans de pareilles conditions, de s'engager à demander à la Chambre de prononcer contre qui que ce soit une mise en accusation.

C'est la presque unanimité que la réunion a résolu de demander le renvoi au ministre de la guerre des pétitions relatives au camp de Conlie. Lorsque ces pétitions viendront devant la Chambre, on se bornera à les appuyer par une résolution motivée déclarant que les mobilisés bretons ne sont pas responsables de la défaite du Mans.

LES FOURNEAUX ÉCONOMIQUES DE PARIS
Dans sa dernière séance, le comité des Fourneaux économiques a constaté qu'il avait été distribué 164,250 bons dans 51 fourneaux, dans la semaine du 1^{er} au 8 mars; il a été décidé que du 8 au 15, il en serait délivré gratuitement 242,000, soit 34,600 par jour. La souscription reste toujours ouverte.

PETITE BOURSE.
Petite bourse du soir 94,65.

Dépêches Télégraphiques
(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

LE DUC ET LA DUCHESSE D'EDIMBOURG.
Londres, 12 mars. — Le duc et la duchesse d'Edimbourg, accompagnés de la Reine, ont fait aujourd'hui leur entrée solennelle dans une voiture à six chevaux. Le cortège était magnifique.

Malgré la neige, il y avait sur le parcours une foule enthousiaste.

Londres, 13 mars. — La ville a été brillamment illuminée en l'honneur du duc et de la duchesse d'Edimbourg.

MGR. DUPANLOUP.
Pesth, 12 mars. — Monseigneur Dupanloup a adressé au cardinal Primat de Hongrie, une lettre dans laquelle il lui annonce sa visite prochaine après Pâques.

LA GUERRE CARLISTE

Figuères, 11 mars. — Les carlistes attaquent Olot depuis hier. Le service de la ligne de Barcelone est réorganisé; la voiture arrivée hier de cette ville n'a rencontré aucun carliste. Le gouverneur militaire a invité les habitants de son district à ne pas se laisser intimider par le blocus incomplet de Figuières.

Barcelone, 9 mars. — Les brigadiers Mendiviola et Ciriot ont battu près de Castellterral les bandes de Galeran, Villar et Clomens.

Madrid, 12 mars, soir. — Dans le combat de Minglanilla les bandes réunies de Saateo, Padacio et Cucala ont été complètement battues, par le brigadier Callejo, perdant 58 morts et de nombreux blessés. Les pertes de l'armée ont été de cinq morts et 24 blessés.

LES LOIS CONSTITUTIONNELLES EN AUTRICHE

Londres, 12 mars. — *The Morning Post* a reçu de Vienne, en date du 11, la dépêche suivante :

Les évènements autrichiens tiendront, la semaine prochaine, une conférence pour rédiger une lettre pastorale collective, condamnant les nouveaux projets de lois, et traçant à la population catholique romaine la conduite qu'elle devra observer à leur égard.

COMMERCE

AVIS DIVERS.

ANVERS, 13 mars. — Laines : On a vendu 48 balles laine en suint de la Plata.
DUNDEE, 11 mars. — Lins : Affaires calmes, prix en baisse. — Fils : Affaires calmes, prix plus faciles; manque d'activité et prix faibles pour les fils de jute. — Toiles : Affaires calmes, les stocks croissent.

LONDRES, mercredi. — Cotons : Plutôt plus de demande pour le Bengale disponibles, il s'est aussi fait quelques affaires de Surate, à livrer, aux pleins prix; à part cela, le marché est resté languissant aux prix d'hier. Ventes, 1,763 b. disponibles, dont 800 b. Bengale, de 3 d. 3/4 à 4 d. 11/16.

CALCUTTA, 9 mars. Cotons : Fair Bengale nominal, 5 d. 1/8, coté et fret; fully et good fair Rangoon, 5 d.

New-York, 10 mars. — Cotons : A New-Orléans le middling se cote dans la parité de 7 9/16d.; le low midd. 7 3/16d.; à Mobile, middling 7 1/2d.; à Galveston good ord. 6 11/16d.; à Charleston le middling 7 11/16d.; à Savannah le midd. 7 3/4d.; le tout coté et fret par voilier, rendu à Liverpool.

PREMIÈRE COMMUNION

Librairie Alfred REBOUX
Rue Nain, 1, Roubaix.

GRAND ET BEAU CHOIX
DE
Livres de Prières, Images, Chapelets
MÉDAILLES, ETC.

Le GRAND CIRQUE

DES
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Directeurs Propriétaires :
MM. W. et G. PINDER et Compagnie,
Aura l'honneur de donner à Roubaix, sur la Grand'Place, trois grandes représentations seulement, le samedi 14 mars 1874, à 8 heures du soir, 2^e séance le dimanche 15 mars, à 2 h. 1/2 et à 8 h. du soir.

Personnel d'environ 150 personnes, un haras de 100 chevaux, poney, etc. 40 voitures allégoriques et de fantaisie.

Les Bureaux de la Caisse seront ouverts une heure avant chaque représentation.

PRIX DES PLACES :
Stalles 3 fr.
Premières 2
Secondes 1

Les enfants au-dessous de 10 ans et les militaires ne payent que demi-place. On peut se procurer des billets à l'avance, aux bureaux de la caisse, de midi à 4 heures de l'après-midi.

Le samedi 14 mars, jour de l'arrivée de la troupe à 4 heures précises de l'après-midi, si le temps le permet :

GRANDE CAVALCADE

Musique en tête, à travers les rues principales de la ville. On peut se procurer le programme détaillé de la soirée, dans le *Cirque* même, au prix de 10 centimes.

N. B. — Il sera satisfait à toute réclamation en paiement, chaque soir, à 9 heures, aux bureaux de la caisse du *Cirque*.
Pour la direction,
Ed.-J. CLAESSEN.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies,

glaives, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelhart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.
Cure N° 48,514.

M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.
Cure N° 62,986.

M^{lle} Martin, de *Suppression des règles* et *Danse de Saint-Guy*, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalésière*.
Cure N° 63,112.

E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements* il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.
Cure N° 62,845.

M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit.
Cure N° 70,421.

M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'ils n'y avait pas moyen de le guérir.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalésière*, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. La *Revalésière chocolatée*, en boîtes de 2 fr. 25 centimes; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste : les boîtes de 32 et 60 fr. (franco.) — Dépôt chez MM. COLLE, pharmacien et MORILLE BOURGEOIS, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, à Paris. 4095 c.

Comptoir des Fonds publics

70, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE
A. DE MEVOLHON

Avances sur Titres

Achat et Vente de Valeurs au comptant

Ordres de Bourse à terme.

Paiement de coupons sans commission. 5681

BOURSE DE PARIS DU 12 MARS

VALEURS	Coture	Cl. précéd.	Bais	Hausse
A TERME				
3 0/0	60.35	60.50	0.05	..
5 0/0 1871	94.65	94.65
5 0/0 1872	94.67	94.67
B. de France	38.20	38.75	..	0.55
B. de Paris	1066.25	1075
Est	..	810.25
Lyon	291.25	296.25	..	5.
Midi	513.25	517.50	..	2.50
Nord	..	503.75
Orléans	887.50	886.25	1.25	..
Ouest	..	595.25
Gaz	1011.25	1012.50	..	1.25
Suez	845.25	845.25
5 0/0 Italien
Espagnol	741.25	740.25	1.25	..
Lombards	427.50	426.25	1.25	..
Autrichiens	61.80	61.85	..	0.05
Foncier	345.25	345.25
Mobilier	347.50	348.75	..	1.25
Général	721.25	721.25
COMPTANT				
3 0/0	60.35	60.25	0.10	..
5 0/0 libéré	94.50	94.40	0.10	..
5 0/0 non-lib.	94.50	94.40	0.10	..
4 1/2 0/0	81.40	81.50	..	0.10
Morgan	522.25	522.25
Wills 1869	288.50	296.50	..	2.25
1871	263.50	262.25	1.50	..
Obl. 3 0/0 Est	269.75	270.25	..	0.25
.. Lyon	..	290.25
.. Midi	275.25	276.25	..	1.25
.. Orléans	281.25	280.25	0.75	..
.. Vendé	240.25	241.25	..	1.25
Orléans à Ch	228.25	227.50	0.50	..
Oil. Rouen N	..	218.25
.. (Sud)	190.25	195.25	..	5.25
BANQUE				
3 0/0 Esp. Int	151/16	15 3/4	..	1/16
30/0 Esp. Ext 9	18 7/8	18 7/8
5 0/0 Turc	4162 1/2	41 70	..	007 1/2
50/0 Péruvien	59 7/8	59 7/8
Immobilier

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 12 mars.

Deux heures. — Nous avons peu de variations dans les cours de nos fonds d'Etat, qui sont cependant un peu plus faibles qu'au début de la Bourse.

La réaction continue à provoquer du calme dans les affaires.

Les meneurs, depuis deux jours, ont abandonné la direction de notre marché, qui paraît livré à lui-même.

La faiblesse que nous constatons n'est due qu'à nos réalisations de bénéfices de la part de certains spéculateurs à la hausse.

Les actions de nos grandes lignes de chemins de fer sont toujours offertes.

Le Lyon est coté 886, le Nord 1010, l'Orléans 843, et l'Est 505.